

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° : DO/SDFS/DAL/01/2019

Un avis d'Appel d'Offres National Restreint est lancé pour :

REALISATION DES TRAVAUX DE CANALISATION URBAINES

LOT N°01 :

- MESLOULA EL AOUNET 0.975 (KM/ARTERE), 1.938(KM/ALV)
- EL HAMROUNI EL AOUNET 0.783 (KM/ARTERE), 1.546(KM/ALV)
- CITE 200 LOGTS PARTICIPATIF OUENZA 0.598(KM/ARTERE), 1.180(KM/ALV)
- CITE 150 LOGTS OPGI NAHDA RTE DE L'HOPITAL OUENZA 0.940(KM/ARTERE), 1.860(KM/ALV)
- CITE 104 LOGTS ROUTE EL AOUNET MORSOTT 0.591(KM/ARTERE), 1.176(KM/ALV)
- CITE 86 LOGTS ROUTE EL AOUNET MORSOTT 0.216(KM/ARTERE), 0.426(KM/ALV)

LOT N°02 :

- CITE DJAMAREK (01) (route cherrai) BIR EL ATER 2.014(KM/ARTERE), 3.969(KM/ALV)
- CITE DJAMAREK (02) LOTS PRES HOTEL DE FINANCE (route chérai) BIR EL ATER 0.556(KM/ARTERE), 1.100(KM/ALV)
- EL AMIRIA (ROUTE CHERIA) BIR EL ATER -0.840(KM/ARTERE), 1.658(KM/ALV)
- HAI EL AFAQ 1 ET HAI EL AFAQ 2 BIR EL ATER 0.354(KM/ARTERE), 0.690(KM/ALV)
- HAI EL OMRANE (PRES CFPA) BIR EL ATER 0.470(KM/ARTERE), 0.932(KM/ALV)

LOT N°03 :

- CITE 04 MARS 120 LOGTS TEBESSA 0.576(KM/ARTERE), 1.146(KM/ALV)
- CITE BEN BADISS TEBESSA 1.675(KM/ARTERE), 3.336(KM/ALV)
- CITE EL QODS LA ROCCADE TEBESSA 2.770(KM/ARTERE), 5.830(KM/ALV)

LOT N°04 :

- LOTISSEMENT 1 EL OGLA -1.032(KM/ARTERE), 2.052(KM/ALV)
- AIN GHRAB -0.733(KM/ARTERE), 1.454(KM/ALV)

LOT N°05 : LOTISSEMENT 2 ROUTE CHERIA HAMMAMET -0.568(KM/ARTERE), 1.128(KM/ALV)

LOT N°06 : 100 LOGTS EL KOUIF (ROUTE RAS EL AYOUN) EL KOUIF -1.072(KM/ARTERE), 2.124(KM/ALV)

Les candidats peuvent soumissionner à un ou plusieurs lots. L'attribution du marché se fera pour un (01), deux (02) ou trois (03) lots au maximum selon la note globale du soumissionnaire, comme c'est indiqué dans le cahier des clauses administratives générales. Toute offre fournie pour un lot particulier doit couvrir l'ensemble des tâches et fournitures exigées pour ce lot.

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Le présent appel d'offres s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales qualifiées dans le domaine des travaux de génie civil et canalisation, travaux publics, bâtiment et hydrauliques (possédant un certificat de qualification de 01 et plus dans les domaines précités), de droit algérien, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation du projet.

Le représentant des sociétés intéressées peut se présenter à l'adresse ci-après :

ALGERIE TELECOM

DIRECTION OPERATIONNELLE DE TEBESSA

SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT - DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE

RUE BOUDJEMAA CHAFAI TEBESSA

Pour retirer le dossier nécessaire à la présentation des offres, contre paiement de la somme de deux mille dinars algériens (2.000,00 DA). Le paiement se fera auprès de la BNA. Agence 491 Tébessa au compte bancaire : 001004910300000113/87.

Les offres doivent être composées :

- 1- D'une offre technique insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre Technique ».
- 2- D'une offre financière insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre Financière ».

Ces deux (02) enveloppes seront placées dans une enveloppe principale qui devra être anonyme, et ne devra porter que la mention suivante :

ALGERIE TELECOM
DIRECTION OPERATIONNELLE DE TEBESSA
APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° : DO/SDFS/DAL/01/2019
TRAVAUX DE CANALISATION URBAINES
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES »

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à Quinze (15) jours de 08h00 à 14h00 à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de Cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date limite de dépôt des plis.